

# Rejoindre le CFA Paris Petite Enfance : mode d'emploi

## ✦ Conditions d'admission ✦ Comment candidater ?

Être âgé-e de 17 à 29 ans au moment de la signature du contrat, à l'exception des personnes ayant une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (pas de limite d'âge). Avoir la nationalité française ou un titre de séjour valide pour la période de formation . Niveau en langue française B2 avec attestation.

## ✦ Conditions de travail

L'apprenti-e bénéficie d'un contrat de travail et sera rémunéré-e selon la réglementation.  
Il-elle travaille 35h par semaine (7h par jour entre 8h et 18h30) et bénéficie de 25 jours de congés annuels.  
Un maître d'apprentissage l'accompagne tout au long du contrat.  
Une période d'essai de 45 jours est prévue à compter du début du contrat.  
Coût moyen de la formation par apprenti : 9577 euros, est gratuite pour l'apprenti.e, elle est prise en charge par la Ville de Paris en tant qu'employeur.

Grille de salaire des apprenti-es :

| Cas général            | 18-20 ans | 21-25 ans* | 26 ans et plus* |
|------------------------|-----------|------------|-----------------|
| 1 <sup>ère</sup> année | 43 % SMIC | 53 % SMIC  | 100 % SMIC      |
| 2 <sup>e</sup> année   | 51 % SMIC | 61 % SMIC  | 100 % SMIC      |

(\*Source : Code du Travail)



# Informations pratiques

## L'équipe pédagogique

Les cours sont assurés par une équipe pluridisciplinaire et expérimentée :

- ◆ Une directrice, Ellen Hervé, responsable du projet pédagogique, du management de l'équipe et de la supervision administrative.
- ◆ Deux puéricultrices formatrices permanentes, la première coordinatrice pédagogique et la seconde coordinatrice des stages.
- ◆ Des formateur-rices extérieur-es intervenant sur des sujets d'expertise.
- ◆ Une gestionnaire de scolarité.
- ◆ Un intendant référent de l'accueil.
- ◆ Un référent handicap

## Nous trouver

- 📍 22, rue Paul Meurice 75020 Paris
- 🚇 Métro 11, arrêt Porte des Lilas, sortie 6
- ♿ Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap et/ou à mobilité réduite.

## Nous contacter

- ✉ En priorité par mail.  
cfa-petiteenfance@paris.fr
- ☎ Accueil du CFA : 01.43.15.22.93  
Gestion de scolarité du CFA : 01.43.15.22.74

## Plus d'informations sur le CFA et l'équipe

💻 [paris.fr/cfa-parispetiteenfance](https://paris.fr/cfa-parispetiteenfance)

# CFA Paris Petite Enfance

Institut de formation d'auxiliaires de puériculture de la Ville de Paris

Une formation d'excellence au cœur du service public de la petite enfance

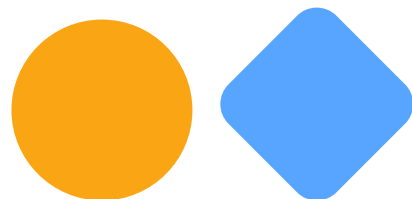


CFA Paris  
petite  
enfance.

**Le Centre de formation d'apprenti-es (CFA) Paris Petite Enfance, créé en 2025 par la Ville de Paris, propose un cursus professionnalisant alliant théorie et pratique, par le biais du positionnement de la Ville de Paris en tant qu'employeur et formateur.**

**Unique en Île-de-France, le CFA Paris Petite Enfance offre une formation complète et conforme au cadre réglementaire national.**

**Les apprenti-es sont accompagné-es par une équipe pédagogique qualifiée et bénéficient d'un contrat d'apprentissage rémunéré dans l'un des 400 établissements municipaux d'accueil de la petite enfance de la Ville de Paris. À l'issue du cursus, les diplômé-es peuvent être recruté-es pour exercer au sein de l'un de ces établissements.**



# Devenir auxiliaire de puériculture à la Ville de Paris

## • Des valeurs fortes

Le CFA Paris Petite Enfance inscrit sa formation dans les valeurs du service public et les engagements de la Ville de Paris pour la qualité d'accueil du jeune enfant :

- ◆ celles du service public : confiance, coopération, individualisation, respect et engagement ;
- ◆ ceux de la politique de la qualité de l'accueil de la Ville de Paris : égalité fille-garçon, inclusion sociale, accueil des enfants en situation de handicap, développement durable, alimentation bio, lutte contre les perturbateurs endocriniens.

## • Un métier qui fait sens

Au sein des établissements municipaux d'accueil de la petite enfance, l'auxiliaire de puériculture réalise des activités d'éveil et des soins adaptés à l'évolution de l'état clinique visant au bien être, à l'autonomie et au développement de l'enfant.

Son rôle s'inscrit dans une approche globale de l'enfant et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec la famille dans le cadre du soutien à la parentalité, les autres professionnel·les, les apprenant-es et les aidant-es. L'auxiliaire de puériculture participe à l'accueil et à l'intégration sociale d'enfants porteurs de handicap, atteints de pathologie chronique ou en situation de risque d'exclusion ou de maltraitance.

Le diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture atteste de l'acquisition des compétences requises pour exercer la profession sous la responsabilité d'un-e infirmier·ère puériculteur·rice dans le cadre de l'article R 4311-4 du code de la Santé Publique.

## • Débouchés à l'issue de la formation

Recrutement dans une structure petite enfance de la Ville de Paris, opportunité de passer le concours de titularisation de la fonction publique, formation continue de la Ville de Paris, évolution professionnelle accompagnée par la prise en charge de formations qualifiantes.



# La formation

## • Un cursus de 11 à 16 mois

La formation repose sur une alternance intégrative, théorique et clinique.

|                   | Cursus complet |
|-------------------|----------------|
| Apports théorique | 770 h          |
| Apprentissage     | 864 h          |
| Stage             | 770 h          |
| Total             | 2072 h         |

La formation au Diplôme d'Auxiliaire de Puériculture code RNCP40743 s'appuie sur une approche par compétences, autour de 5 blocs et 10 modules évalués conformément au référentiel de formation.

*Un allègement de cursus, ainsi que des dispenses de contenu de formation sont prévus pour les titulaires de différents diplômes mentionnés dans l'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture [www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043646217](http://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043646217).*

## • Des méthodes pédagogiques adaptées

L'apprenti-e construit ses compétences tout au long de sa formation, par une pédagogie basée sur des méthodes actives et certains outils créatifs :

- ◆ cours magistraux, travaux pratiques, personnels ou collaboratifs ;
- ◆ analyse des pratiques, situations et documents professionnels, présentations orales ;
- ◆ quizz, ludo-pédagogie, classe inversée ;
- ◆ simulations, jeux de rôles, chambre des erreurs ;
- ◆ enseignement hybride type «blended learning» avec plateforme moodle ;
- ◆ storyboard, outils numériques.

## • Une promotion à taille humaine

La formation se déroule au sein d'une promotion réduite, favorisant un suivi individualisé. Chaque apprenti-e bénéficie d'un accompagnement pédagogique personnalisé, jusqu'à son insertion professionnelle au sein d'un établissement de la Ville de Paris.

## • Des partenaires de stage

Des stages sont intégrés à la formation et peuvent être réalisés au sein des structures partenaires de la Ville : crèches, haltes-garderies, lieux d'accueil pour enfants en situation de handicap, centres de Protection maternelle et infantile (PMI), établissements de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), maternités ou services hospitaliers pédiatriques.

## • Des locaux innovants et modernes

Les locaux du CFA sont partagés avec l'École des Métiers de la Petite Enfance, centre de formation continue des agent-es de la Direction des familles et de la petite enfance (DFPE) de la Ville de Paris installé dans les espaces neufs d'une crèche reconstituée, dans le 20<sup>e</sup> arrondissement. Les apprenti-es du CFA y bénéficient d'aménagements et d'espaces adaptés aux mises en pratique et à la réalisation de formations in situ.